...s'est introduits en fracturant la porte, dans le domicile des époux Assieux, rue de Mouvaux, cour Sion, 3.

Après avoir visité les pièces du rez-de-chaussée et de l'étage, ils se retirèrent en enlevant une montre en argent et trois chaînes en argent.

— Dimanche vers 7 heures du soir, Mme Spriet, ménagère, rue de Mouvaux, cour Sion, 11, a été victime du vol d'une robe et d'un capuchon qu'elle avait placés sur une corde, dans la cour.

M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert des enquêtes sur ces deux vols.

CROIX

Rectification. — A propos d'un article publié dans le *Journal de Roubaix*, M. Desbarbieux, maire de Croix, adresse à cet organe la lettre suivante :

Croix, 10 janvier 1904.

« M. le Directeur du *Journal de Roubaix*,

« Sous le titre : « un fait regrettable », vous publiez dans les colonnes de votre numéro de samedi 9 courant, un article visant mon administration. En même temps, vous m'attaquez personnellement au sujet du nommé Fruit, soldat au 23e colonial, qui n'a pu bénéficier de la dispense à laquelle il avait droit.

« Je vous demanderai d'abord si ce jeune homme dont vous prenez si vigoureusement la défense aujourd'hui, a fait, en temps opportun, ce que d'autres moins intelligents que lui n'auraient pas manqué d'accomplir pour justifier leurs droits à une dispense quelconque.

« Fruit a tiré au sort et, de plus, s'est présenté devant le conseil de révision ; il savait très bien et il ne pouvait en douter, que la dispense à un titre quelconque ne s'acquiert qu'en vertu de pièces régulièrement produites avant la révision.

« Or, il est établi et démontré que ce conscrit n'a rien sollicité et n'a fait aucune démarche *pour bénéficier de la dispense que* la situation de son frère lui conférait.

« A qui doit-il imputer le fait résultant de son ignorance ou de son indifférence ? A lui-même !

« La mairie s'est acquittée comme toujours et avec le même dévouement de la tâche difficile de la formation de la liste de tirage de la classe de 1904.

« M. le Ministre de la guerre, en affirmant *qu'aucune faute de négligence ne peut être reprochée aux autorités civiles*, nous rend justice et nous l'en remercions. Son témoignage vaut bien, que je sache, les explications entortillées et les sous-entendus de votre article malveillant.

« Dans le numéro suivant, vous essayez d'atténuer par un entrefilet de cinq lignes, le côté odieux de vos affirmations de la veille à propos de certaines paroles que j'aurais dites à Mme Fruit. Votre tactique est connue et les honnêtes gens ne se méprendront pas sur votre genre de polémique !!

« J'entends faire respecter les actes de l'administration municipale de Croix. J'y tiendrai la main et vous pouvez en être convaincu.

« Je vous requiers et au besoin vous somme de reproduire cette réponse avec le même caractère et à la même place que l'article dans lequel vous me prenez à partie.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

Fl. DESBARBIEUX,
Maire.

TOURCOING

La danse des tuyaux. — Hier soir, vers 6 h. 1/2, un tuyau des eaux potables a sauté rue des Piats, à hauteur des rues du Prince et Winoc-Chocqueel. Une excavation se produisit au milieu de la chaussée, entravant la circulation des voitures. Le service des eaux fut prévenu et une équipe d'ouvriers envoyés sur les lieux pour effectuer les réparations d'urgence.

Vol de numéraire. — Le nommé L..., 28 ans, rue de la Cité, s'est introduit en passant par une *fenêtre à guillotine*, chez les époux Clays, rue de la Blanche-Porte, en l'absence de ceux-ci et sachant que le tiroir du moulin à café contenait une douzaine de francs produit d'une quête en faveur d'un soldat, il prit une poignée d'argent environ 5 fr. 50 qu'il consacra à boire.

L., avait été vu par des voisins, et il se donna comme un beau-frère de la femme Clayes, et dit qu'il était entré dans la maison par la fenêtre pour calmer les enfants qui pleuraient. L., retrouvé ivre a été déposé au dépôt.

Arrestation. — La police a arrêté au Blanc-Seau, le nommé Henri Courbez, 25 ans, sans profession ni domicile fixe, né à Nomain (Nord), qui se livrait à la mendicité.

Encore une tentative de vol au Blanc-Seau. — Dans la soirée d'avant-hier, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide d'une fausse clef, croit-on, au domicile des époux Puype, rue du Congo, 259, au Blanc-Seau.

Tous les meubles ont été fouillés. Les voleurs n'ont toutefois rien pris.

Commencement d'incendie. — Hier, vers 5 h. 1/2 du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Alphonse Desmettre, marchand de charbon rue de Roncq, 68. Le feu a pris à des *vêtements placés près du feu pour les sécher*. Quelques seaux d'eau suffirent à éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégâts évalués à 50 fr. environ, sont couverts par une assurance.

Le drame du Sapin-Vert. — Une confrontation internationale à la frontière. — On se rappelle le drame sanglant qui se déroula dans la soirée du 21 décembre à l'estaminet au *Rendez-vous des Charbonniers* au Sapin-Vert.

Trois individus ivres ayant fait irruption dans ce cabaret où ils menaient tapage, un logeur, vieillard de 67 ans, Henri Fleurquin, qui voulut intervenir pour mettre les forcenés à la porte, fut attiré sur la voie publique et frappé de coups de couteau qui amenèrent la mort.

Le soir même, deux individus, Ernest Dhelemmes, 22 ans, ouvrier de peignage, originaire de Mouscron, et demeurant à Wattrelos, et Valère Haussens, 26 ans, manœuvre né à Mons (Belgique) et demeurant à Mouscron, furent arrêtés pour ivresse par la police de Mouscron.

Sur le premier, on trouva un couteau ensanglanté. Une enquête sommaire fit connaître que ces deux individus se trouvaient mêlés à l'affaire du Sapin-Vert.

Il y avait un troisième individu, qui fut arrêté le 26 décembre, par la police de Tourcoing, dans une maison de la Marlière. C'est un nommé Gustave Desrumeaux, 28 ans, dit « Bâton », ouvrier de peignage, né à Mouscron.

Cet individu a déjà subi une peine en Belgique pour avoir participé à un meurtre.

Dhelemmes et Hanssens sont détenus à Courtrai, et Desrumeaux à Lille. L'enquête est menée parallèlement par les parquets français et belge.

Hier après-midi a eu lieu à la frontière, *Au Cuirassier*, une confrontation internationale pour continuer l'instruction de l'affaire.

Le Parquet de Lille, représenté par M. Tainturier, procureur de la République, et M. Coupillaud, juge d'instruction, est descendu en gare de Tourcoing et s'est dirigé aussitôt sur les lieux de la confrontation. Desrumeaux avait été amené sous escorte des gendarmes de Lille.

Le Parquet de Courtrai était représenté par MM. Gourbault, juge d'instruction et Rommens, greffier. Les prisonniers belges avaient été également amenés. L'arrivée des magistrats français et belges au « Cuirassier » eut lieu à peu près simultanément vers 2 h. 50.

Les prévenus ont été interrogés à tour de rôle.

Leurs déclarations se résument de la manière suivante :

Ernest Dhelemmes nie avoir frappé la victime. Desrumeaux, au contraire, l'accuse d'avoir porté au vieillard des coups de gamelle et aussi des coups de pied. Dhelemmes proteste contre ces dires.

Valère Haussens dit aussi ne pas avoir frappé, et bien mieux, accuse Desrumeaux de lui avoir porté deux coups de canif, l'un à la main, l'autre à la nuque, ce qui lui fit perdre sa casquette, qui fut retrouvée sur les lieu du drame.

Il ajoute qu'il se serait plaint à Desrumeaux lui-même de l'avoir frappé avec un couteau, et que celui-ci lui répondit : « si tu as reçu des coups il y en a d'autres aussi qui en ont reçu. »

Le couteau qui a servi à frapper Fleurquin appartient à *Dhelemmes et fut retrouvé ensanglanté dans la poche de ce dernier.*

Si Desrumaux est l'auteur des coups de couteau comme l'accusent les détenus belges, c'est que dans la bagarre il prit le couteau dans la poche de Dhelemmes et le coup fait, le lui replaça dans son veston.

Une femme interrogée à titre de témoin déclare avoir vu un homme traîner un corps du couloir de l'estaminet au dehors et elle croit que c'est l'une des deux personnes belges.

La confrontation a pris fin à 4 heures 20. Le Parquet de Lille est reparti à 4 heures 59.

Il est probable qu'une nouvelle confrontation aura lieu dans quelque temps.

Grave accident d'usine. — Un jeune ouvrier de l'usine Tiberghien frères, rue de Paris, Henri Castelain, 13 ans, apprêteur, a eu la main droite prise entre deux rouleaux.

Plaies par écrasement et brûlures de l'index du médius et de l'annulaire ; la première phalange de l'index a été broyée.

L'incapacité totale de travail est évaluée à 2 mois par M. le docteur Bernard qui a donné les premiers soins au blessé. Elle sera suivie d'incapacité permanente partielle.

Vol de courroies. — Chômage d'un atelier. — Dans la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans l'atelier de trituration de bois de teinture de M. Leman-Leruste, au Sapin-Vert.

Les malandrins dégarnirent la machine et les métiers de leurs courroies de transmission qu'ils chargèrent sur une brouette volée au préjudice de M. Bourgeois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, qui possède un chantier de construction non loin de l'atelier de M. Leman-Leruste.

En suivant les traces de la brouette, on put se rendre compte que les voleurs avaient pris la direction de Tourcoing.

Le vol est évalué à 500 francs. Les ouvriers ont été contraints au chômage. Plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

Vol de laine peignée. — Hier, vers 5 h. 1/2 du soir, un camion chargé de laine peignée, appartenant à MM. Lorthiois, se trouvait en stationnement devant le peignage de la rue Wattine. Un voleur parvint à s'approcher du camion et, sans avoir été aperçu, enleva 6 bobines de laine peignée d'une valeur de 150 à 200 francs.

Un gamin qui l'échappe belle. — Hier, vers 4 h. 1/2 du soir, un gamin de onze ans, Jules Delhaye, dont les parents habitent rue du Moulin, 74, était monté derrière une voiture de paille qui passait rue St-Jacques, se dirigeant vers la Grand'Place.

Un autre équipage chargé de caisses vides, appartenant à MM. Declercq frères, fabricants de caisses à Roubaix, venant en sens contraire, et le gamin craignant de se voir allonger un coup de fouet du conducteur, descendit précipitamment.

Il tomba sous les jambes du cheval qui lui posa un pied sur la cuisse gauche. Par bonheur, l'enfant couché à terre juste au milieu du véhicule fut épargné par les roues.

Relevé, il fut transporté à la pharmacie Vanneufville, où M. le docteur Cattiau lui donna des soins. Tout se borne à une forte contusion de la cuisse dont la guérison demandera une dizaine de jours.

Le petit imprudent a été reconduit à son domicile en voiture.

Il l'a échappé belle.

Accidents de travail. — Mme Philomène Delbecque, 34 ans, soigneuse chez Jules Delmotte, fabricant de fuseaux, a eu la pulpe du majeur droit enlevée par une cisaille.

LANNOY

Fête laïque. — Dimanche prochain, l'Association des Anciennes Elèves de l'école laïque, de Lannoy, donnera un grand concert dans les salons de l'Hôtel de Ville. Le programme très attrayant sera rendu avec beaucoup de succès et l'auditoire habituel de ces fêtes de bienfaisance goûtera une fois de plus le talent scénique de ces dévouées et charitables demoiselles à qui nous souhaitons les lauriers qu'elles méritent tout en rendant hommage à leur dévouée présidente, Mlle Bacro et infatigable vice-présidente Mlle Meurisse.

Nous donnerons un compte-rendu de cette belle fête dont une part de son légitime succès retombera sur Mme Ternisien, directrice d'école, toujours si dévouée aux œuvres de bienfaisance laïques.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre Couvreur. — Il y avait dimanche une très belle salle au théâtre du Fontenoy.

Le spectacle a commencé par : *Vingt ans après*, drame en 5 actes, d'Alexandre Dumas, qui a été très bien interprété.

M. Fosse a tenu le rôle de d'Artagnan avec beaucoup de succès. M. Favre a été très bien dans le rôle d'Athos.

Quand à Mesdames Verta, Magne et Mathès, elles se sont acquittées de leur tâche avec beaucoup de mérite.

Le spectacle a continué par une opérette, *Lilia pièce nouvelle de trois de nos concitoyens : MM.* Joseph Pierson, Joseph Delvoye et Henri Gadenne, chef de la *Grande Fanfare* de Roubaix et de *l'Harmonie municipale* de Croix. La scène de cette opérette se déroule tantôt à Séville, au milieu des toreros, et à Paris, à l'Exposition, où l'héroïne, Lilia, est devenue une étoile de music-hall.

Après bien des aventures, la toile tombe sur le décor de Séville, tandis que Lilia, résumant toute la pièce dit : « Le cœur revient toujours à ses premières amours ».

Mme George, dans le rôle de Lilia, a été très applaudit, ainsi que Mmes Delafosse et Favre qui à la fois ont été bons chanteurs et habiles comédiens. M. Louis Couvreur, le sympathique directeur, a beaucoup amusé le public dans le rôle de John Milton. Les chœurs ont été bien et l'orchestre habilement dirigé par M. George a charmé l'auditoire. En résumé agréable soirée.

FINANCES

Paris, le 11 janvier 1904.

Le marché débute par une accentuation nouvelle de la reprise effectuée ces jours derniers.

Dans la suite, des réalisations de bénéfices font perdre une partie de l'avance acquise, mais la tendance n'en reste pas moins très satisfaisante.

Notre Rente est bien tenue à 97.53 après 97.65.

Les Fonds étrangers poursuivent leur mouvement de hausse, principalement l'Extérieure à 87.10 et le Turc à 88.15.

Etablissements de crédit calmes et fermes. Crédit Lyonnais 1.140 et 1.138 fr., Comptoir National d'Escompte 607 fr., Société Générale 627 francs ; Crédit Foncier soutenu entre 670 et 675 francs.

Les valeurs industrielles et de traction sont calmes : Rio 1.266 fr., Suez 4.027 fr. Les valeurs industrielles russes sont fermes, surtout la Hosnowice. Mines d'Or en légère avance.

Sur le marché en Banque, l'action de la Société Française de Tramways électriques et de Chemins de fer finit à 99 fr. Les Charbonnages de Mélidcourt sont demandés à 344 fr.

Les Mines de Hean sont fermes à 33 fr. 50. D'après les calculs des ingénieurs, le premier filon reconnu contiendrait 126.000 tonnes de galène ou sulfure de plomb. A raison d'une exploitation de 6.000 tonnes par an, le filon principal représenterait donc à lui seul une exploitation de vingt-une années.

Bonne tenue de nos Grands Chemins.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Obligations foncières 1903

Le numéro 37368 gagne 150,000 francs.
Le numéro 71235 gagne 30,000 francs.
Les numéros 69581, 286077, 527602, 557926, 467450, 2030, 302826, 583749 gagnent chacun 5.000 francs.
130 autres numéros gagnent chacun 1,000 francs.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent

APÉRITIF BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **Vieux Vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les Célébrités médicales.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES.**

L'« OFFICIEL »

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Justice de paix. — M. Damiens, juge de paix de la Bassée (Nord), est nommé à Bapaume (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Lebon, démissionnaire.

M. Pillot, juge de paix de Dommartin-sur-Yèvre (Marne), est nommé à La Bassée (Nord).

CHRONIQUE DES SPORTS

FOOT-BALL

Championnats du Nord (U. S. F. S. A.)

Voici les résultats complets des matchs de championnat, région terrienne, qui se sont disputés dimanche :

1re série. — Racing-Club Roubaisien (1) bat Sporting-Club Tourquennois par 15 buts à 0.

Institut Industriel du Nord (1) bat Olympique Lillois (1), forfait de l'O. L.

Le match entre le Stade Roubaisien (1) et l'Iris Stade Lillois (1) n'a pu se disputer à cause du mauvais état du terrain du parc Cordonnier.

2e série. — Iris Stade Lillois (2) bat Institut Industriel du Nord par 12 buts à 0.

Union Sportive Tourquennoise (2) bat Olympique Lillois par 4 buts à 0.

Racing-Club Lillois (1) bat Iris Olympique Roubaisien (1) par 1 but à 0.

3e série. — Racing-Club roubaisien (3) bat Institut Industriel du Nord (3) ; forfait de l'I.I.D.N.

Le match entre le Stade roubaisien (3) et l'Ancienne n'a pu se disputer à cause du mauvais état du terrain.

**

C'est par erreur que nous avons dit hier qu'il y avait forfait de la part du R.C.R. C'est I.I.D.N. que nous aurions dû dire.

**

Le Racing-Club Roubaisien à Amiens

Cette après-midi, sur le terrain de la Hotoie, devant un public nombreux, l'équipe seconde du Racing-Club Roubaisien a battu l'équipe première d'Amiens-Athletic-Club, par quatre buts à trois.

Sociétés indépendantes

Dimanche, à 2 heures, a eu lieu sur le terrain du Club des Sports de Roubaix, le return-match entre une équipe de cette société et une équipe de l'Iris-Club Croisien. C'est le Club des Sports qui a été victorieux par 4 buts à 2.

**

Dimanche après-midi, a eu lieu sur le terrain du Club Moderne de Roubaix, un match amical entre la première équipe de cette société et l'équipe correspondante de l'Iris-Club Croisien. Cette dernière a été vainqueur par 12 buts à 1. Les équipes n'étaient pas au complet.

**

Le Club Sportif Wattrelosien a battu dimanche en un match amical l'Etoile Pédestre Roubaisienne par 9 buts à 0.

Racing-Club Roubaisien

Championnat 1re série. — Racing-Club de Roubaix bat Sporting-Club tourquennois par quinze buts à zéro. Arbitre : M. Leblanc, du R. C. R. Le S. C. T. jouait avec dix hommes.

Matchs amicaux

L'équipe seconde du R. C. R., qui s'est rendue à Amiens pour matcher l'équipe première de l'Amiens-Athletic-Club bat celle-ci par quatre buts à trois buts.

Le match d'équipes troisième et quatrième du R. C. R. qui devait se jouer le matin à Beaumont, n'a pas eu lieu par suite du mauvais état du terrain.

Union Sportive Tourquennoise

Dimanche, l'équipe première de l'U. S. T. est allée jouer à Courtrai contre le Racing-Club de Bruxelles, un match comptant pour le tournoi international. Le R. C. B. détient depuis 4 ans le championnat de Belgique, a battu par 5 buts à 1 l'équipe Tourquennoise dans laquelle jouaient deux remplaçants équipiers seconds.

— Dans le championnat du Nord (2e série), l'équipe 2 de l'U. S. T. a battu facilement par 4 buts à 0, l'équipe 2 de l'Olympique Lillois.

— Le match de l'équipe 4 contre l'équipe 2 de l'U. S. Tournaisienne a été remis.

— L'équipe 5 de l'U. S. T. a battu par 7 buts à 2 l'équipe 2 de l'Iris Olympique Roubaisien.

— Ce soir, mardi 12 janvier, aura lieu la réunion des commissions. Les membres actifs de l'U. S. T. et les Pupilles qui n'ont pas encore leur carte pour l'année 1904 sont priés de venir la chercher au café Delvoye pendant la réunion.

TIR

A Roubaix

Notre belle société *Le Tir National* traverse en ce moment une crise qui pourrait amener sa dislocation. Des questions d'ordre intérieur ont amené un différend entre la commission et un certain nombre de sociétaires.

Hier devait avoir lieu une assemblée statutaire que, pour des raisons que nous ne connaissons pas, le président n'a pas convoquée. Un groupe de protestataires lui a alors signifié que la réunion aurait lieu quand même.

Elle a, en effet, eu lieu au stand dimanche à 5 heures, et, après un échange assez vif d'invectives de toutes sortes, une protestation a été rédigée et signée par un groupe important de sociétaires.

La question n'est pas tellement grave qu'on ne puisse s'entendre et nous serions heureux de voir survenir sans tarder un arrangement qui rendrait au *Tir National* son caractère de bonne camaraderie dans un commun intérêt sportif.

Jeux du Nord

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Voici les résultats de la partie de coqs qui a été jouée vendredi soir, à six heures, chez M. Alphonse Destebbeleire, estaminet de l'*Ours*, rue Pellart, contre les sociétés de Dottignies, Estaimpuis et Leers réunies. Il s'agissait d'un 3 de 5 pour 100 francs, paire de plaisir à 10 francs. Des coqs de valeur ont été mis au parc. La société de l'*Ours* a gagné les 1re 2e, 4e, 5e et 6e paires, et perdu la 3e paire.

— *Voici les résultats de la partie de coqs qui* a été jouée dimanche soir à cinq heures et demie chez M. Alp. Destebbeleire, estaminet de l'*Ours*, rue Pellart, contre la grande société Semmers, de Lille. Il s'agissait d'un 3 de 5 mort, pour 200 francs, paire de plaisir à 20 fr. L'*Ours* a gagné les première, troisième et sixième paires, et perdu les deuxième, quatrième et cinquième paires.

— *Voici les résultats de la partie de coqs qui* a eu lieu jeudi soir, à six heures, chez M. Delbart, estaminet du « Grand-Parc », rue du Vieil-Abreuvoir. On jouait un 3 de 5 mort pour 100 fr. paire de plaisir à 10 fr. Delbart et les Employés du car, contre Walkens et le Bas-Chemin de Wattrelos réunis. Delbart a gagné les 2e et 3e paires, perdu les 1re, 4e et 5e paires ; la 6e n'a pas décidé.

— *Voici les résultats de la partie de coqs qui* a été jouée jeudi soir, à sept heures, chez M. Alfred Bauduin, cabaretier, rue de Mouvaux. Il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 fr., paire de plaisir à 10 fr., contre la société du Petit-Beaumont. Bauduin a gagné les 1re et 3e paires et perdu la 2e.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a été jouée dimanche soir, à six heures, chez M. Daneels, estaminet de l'« Abondance », rue de Mouvaux. Il s'agissait d'une attaque de 3 de 5 pour 100 fr. paire de plaisir à 10 fr. contre Emile Dambrin. L'« Abondance » gagne la 1re paire, et perd les 2e et 3e paires.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu dimanche soir, à cinq heures, chez M. Delmarle, cabaretier rue de Bourrewaert. On jouait un 3 de 5, attaque, pour 50 fr. paire de plaisir à 10 fr. contre Camille Dambrin, cabaretier rue du Tilleul. Delmarle a perdu les 2e et 3e paire. La 1re a été nulle.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a été jouée dimanche soir, à sept heures, chez M. Louis Stien, cabaretier rue de Lannoy, angle de la rue Lafontaine. Il s'agissait de 2 de 3 pour 50 fr. paire de plaisir à 10 fr. contre M. Oscar Savary, de la rue du Tilleul. On a vu de bons sujets au parc. Louis Stien a gagné les 1re et 2e paires et perdu la 3e.

Etat-civil de Roubaix

Du 9 Janvier

Mariages. — Entre : Henri Mahon, 25 ans, teinturier, à Tourcoing et Jeanne Marchand, 18 ans, blanchisseuse, rue et cour Jacquard, 3 — Eugène Loens, 25 ans, mécanicien et épicier, rue des Anges, 88 et Octavie Voeten, 24 ans, tisserande, rue des Anges, 90 — Paul Delesalle, 36 ans, agent de change, boulevard de la République, 28 et Rose Jourdin, 20 ans, sans profession, rue Vauban, 14 — Jules Herchelbout, 24 ans, ourdisseur, à Wasquehal et Marie Dhont, 24 ans, bobineuse, rue de Mouvaux, 98 — Emile Veicke, 22 ans, échantillonneur, rue Ma Campagne, 94 et Clémentine Careilberghe, 19 ans, dévideuse, rue Ste-Thérèse, c. Bernard, 25 — Théophile Delannoy, 27 ans, tisserand, à Wattrelos et Clara Pollet, 22 ans, éplucheuse, rue de la Vigne, c. Leroy, 14 — Michel Jouy, 29 ans, rattacheur, rue du Gros-Saule, 9 et Hortense Quatannens, 30 ans, soigneuse, rue de la Longue-Chemise, c. Hannotte, 4 — Georges Becquet, 24 ans, sans profession, à Lomme et Marthe Senecaut, 22 ans, sans *profession, rue des Champs, 29 — Louis Dutry*, 27 ans, apprêteur, à Tourcoing et Pauline Mespreuve, 22 ans, tisserande, rue de Toulouse, 46 — Constant Van Damme, 27 ans, teinturier, rue des Longues-Haies, c. Roussel, 8 et Henriette Van de Vyver, 25 ans, journalière, même adresse — Alfred Degobert, 40 ans, journalier, rue Ste-Elisabeth, 16 et Zoé Rustin, 32 ans, ménagère, rue Ste-Elisabeth — Oscar Valless, 22 ans, caoutchoutier, rue d'Antoing, 9 et Marie Vanhoecke, 21 ans, servante, rue de l'Ermitage, 22 — Gustave Verbeke, 25 ans, charretier, rue du Tilleul, 248 et Rosalie Bauwens, 23 ans, rattacheuse, rue du Tilleul — Cyrille Lecomte, 24 ans, trieur de déchets, rue du Fontenoy, cour Moreau, 12 et Angélique Gabriau, 27 ans, bobineuse, rue d'Arcole, 10 — J.-B. Saffre, 27 ans, débourreur, rue de Toulouse, 6 et Elisa Koch, 21 ans, soigneuse, rue de la Planche-Trouée, c. Florin, 2 — Arthur Dedoelder, 26 ans, cabaretier, rue de l'Alma, 250 et Léonie Seynaeve, 36 ans, blanchisseuse, rue de Cassel, 10 — Léonard Herry, 45 ans, mécanicien, à Tourcoing et Victorine Waltiez, 27 ans, piquière, rue Cuvier, 20.

Du 10

Publications de mariages. — Entre : Emile Baudringhien, 25 ans, employé de commerce, à Wattrelos et Marguerite Leclercq, 24 ans, sans profession, rue St-Amand, 44 — Alphonse Verschueren, 27 ans, débourreur, rue du Tilleul, c. St-Eugène, 13 et Hortense Dewildeman, 21 ans, ménagère, rue du Tilleul, c. St-Eugène — Alfred Dutmée, 25 ans, tisserand, rue du Tilleul, 169 et Maria Bonté, 21 ans, bobineuse, boulevard de Fourmies (estaminet à la Ville de Bruxelles) — J-B. Parent, 23 ans, apprêteur, rue d'Espagne, 33 et Célina Ducatteau, 23 ans, cuisinière, rue du Pays, 14.

Du 11

Naissances. — Apollonie Noël, rue Molière, c. Polyte, 5 — Alexis Marquette, rue Blanchemaille — Georges Declercq, rue Blanchemaille — Juliette Lehembre, boulevard de Cambrai — Emile Lecante, rue St-Joseph, 86.

Décès. — Jérôme Nonkels, 1 an, rue du Luxembourg, c. Dekée, 2 — Marie Gevers, 52 ans, cabaretière, rue de la Chaussée, 4 — Pauline Roose, 40 ans, ménagère, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 1 — Finance Wartel, 27 ans, wingueur, rue Blanchemaille — Louise Dousy, 74 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mariages. — Entre : Léon Lepoutère, 30 ans, contremaître de menuiserie, rue Turgot, 45 et Adolphine Renard, 23 ans, soigneuse, rue Turgot, 47 — Charles Coquet, 25 ans, rattacheur, rue Pellart, fort Mulliez et Aline Bouret, 29 ans, soigneuse, rue Pellart, fort Mulliez — Clément Tasnière, 25 ans, jardinier, à Wasquehal et Hélène Semel, 29 ans, giletière, rue de la Mackellerie, cité St-Louis, 20 — J.-B. Gras, 25 ans, peigneur, rue Delespaul, 76 et Laurence Deneuville, 21 ans, bobineuse, rue Delespaul — J.-B. Gay, 47 ans, chauffeur, rue des Fleurs, c. Desreusseaux, 24 et Victorine Rusquart, 34 ans, ménagère, à Dottignies — Charles Hespel, 23 ans, ourdisseur, rue de Condé, c. Lecomte, 2 et Clémence Hoornaert, 27 ans, repasseuse, rue de Condé, 40 — Jules Destailleur, 26 ans, forgeron, à Wattrelos et Marie Bourgois, 18 ans, éplucheuse, boulevard de Metz, c. Lestienne, 10 — Clément Danis, 24 ans, sans profession, boulevard de Paris, 76 et Marie Mulliez, 19 ans, sans profession, rue du Château, 7.

Les imprécations d'un estomac grincheux

La vie est une faillite, l'homme une tromperie, la femme un cauchemar, le bonheur une illusion, l'amitié une blague, l'amour une maladie, la beauté une déception, le mariage une erreur, une épouse une épreuve, un enfant un ennui, la bonté est simplement de l'hypocrisie, le crime une révélation. Le système entier de l'existence, vie, moralité, humanité, est une duperie. La sagesse dont nous nous vantons n'est que de l'égoïsme, la générosité est de l'imbécillité. Il n'y a rien de sérieux si ce n'est l'argent. L'argent est tout. Et après tout, qu'est ce que tout ? Rien. Ah ! ma tête ! Mais Monsieur, calmez-vous ! Qu'avez-vous ?

— Je souffre de l'estomac.

— Et dire que s'il avait fait un bon déjeuner, il penserait tout le contraire. On ne voit pas la vie en rose quand on digère mal.

Il faut donc avoir un bon estomac, de bonnes digestions. Que faire pour cela ? Imiter Mme Eugénie Leduc, 82, avenue d'Ivry, à Paris, prendre les pilules Pink. Mme Leduc écrit :

« J'ai le plaisir de vous informer que les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. A la suite de chagrins, j'étais tombée dans un très mauvais état de santé, et principalement, je ne pouvais digérer aucune nourriture, même la plus légère. M'alimentant très mal, j'étais devenue excessivement faible. J'avais très mauvaise mine et l'esprit traversé d'idées noires, je pleurais constamment. J'ai essayé plusieurs fortifiants, des vins toniques, mais tout cela ne parvenait pas à me faire retrouver la santé. C'est à ce moment, où j'étais désespérée que j'ai fait un dernier essai avec les pilules Pink. Ces pilules m'ont guérie en peu de temps et m'ont fait retrouver ma bonne santé d'autrefois. »

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmacien, 23, Rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles sont souveraines contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, de la faiblesse des nerfs, c'est-à-dire anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, rhumatisme, épuisement nerveux, migraines, névralgies, sciatique. Elles ont guéri d'innombrables cas de maladies d'estomac. Le traitement est facile et efficace.

Etat-civil de Tourcoing

Du 11 janvier

Naissances. — Raymonde Poulain, rue du Chevalier-Bayard, 5 — Marguerite Gherin, rue d'Anvers, 15 — Olga Rousseau, rue Angoutan, 25 — Jeanne Desombes, rue de Gand, 84 — Marie Beatin, rue du Moulin-Fagot.

Décès. — Jeanne Housay, 2 mois, rue du Clocher, 34 — Palmyre Delécluse, 7 mois, rue du Général-Souham, 124 — Joseph Desmedt, 1 an, rue du Moulin, 26 — Léon Mesuelle, 7 ans, rue Nationale, 112 — J.-B. Paris, 65 ans, rue d'Havré, 3.

Mariages. — Entre : Pierre Plays, 25 ans, domestique et Martha Lannoy, 28 ans, ménagère — Emile Catteeuw, 29 ans, rattacheur et Angèle Sockeel, 21 ans, servante.

A lire aux Aveugles

Une découverte sensationnelle qui honore la science médicale française, vient d'être faite par un groupe de savants. Il s'agit de la guérison radicale de toutes les maladies des yeux, y compris la cécité complète, sans tenir compte de l'ancienneté du mal.

[illegible] l'École Médicale Française, qui a consacré un numéro spécial à la propagation de cette découverte, en expédiera un exemplaire gratuitement (spécifier l'édition relative aux yeux) à toutes les personnes qui le demanderont au Directeur, 20, Boulevard Exelmans, à Paris (16e arrond.).

MALADIES INCURABLES [illegible] L'ACADÉMIE VÉGÉTALE, [illegible], Paris.

LAINES

Roubaix, 11 janvier. — Peignés (type unique)

MOIS	COTE précédente	COTE de midi à Roubaix	COTE 4 h. 1/2 Tourcoing
1904 Janvier	5.10	5.15	5.10
— Février	5.10	5.10	5.10
— Mars	5.10	5.10	5.125
— Avril	5.10	5.10	5.125
— Mai	5.10	5.10	5.125
— Juin	5.10	5.10	5.125
— Juillet	5.10	5.10	5.125
— Août	5.10	5.10	5.10
— Septembre	5.10	5.10	5.10
— Octobre	5.10	5.10	5.10
— Novembre	5.10	5.10	5.10
— Décembre	5.10	5.10	5.10

Affaires traitées à la Corbeille

MATIN

Sans affaires.

SOIR

Février	5.000 »	à 5.10
Mars	5.000 »	à 5.10
Avril	5.000 »	à 5.10
»	10.000 »	à 5.125
Mai	5.000 »	à 5.125
Juillet	10.000 »	à 5.125
Août	5.000 »	à 5.10
	50.000 »	

Anvers. — 40.000 k. Tendance calme.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51
LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.

21

Le Bossu ou le Petit Parisien

Par Paul FÉVAL

DEUXIÈME PARTIE

L'HOTEL DE NEVERS

Frère Passepoil eut un sourire d'orgueilleuse modestie et murmura :

— Ce n'est pas l'avis de ces dames ! Mais, reprit-il, en vieillissant tu as gardé tes belles allures : toujours la jambe bien tendue, la poitrine en avant, les épaules effacées, et tout à l'heure, en t'apercevant, je me disais à part moi : Jarnibleu, voilà un gentilhomme de grande mine.

— Comme moi, comme moi, ma caillou ! interrompit Cocardasse. Aussitôt que je t'ai vu, j'ai pensé : Outé ! que voilà un cavalier qui a une grande tournure !

— Que veux-tu ! fit le Normand en minaudant, la fréquentation du beau sexe, ça ne se perd jamais tout à fait.

— Ah çà ! que diable es-tu devenu, mon pigeon, depuis l'affaire ?

— L'affaire des fossés de Caylus ? acheva Passepoil, qui baissa la voix malgré lui. Ne m'en parle pas, j'ai toujours devant les yeux le regard flamboyant du petit Parisien.

— Il avait beau faire nuit, capédédiou ! on voyait les [illegible] de sa prunelle.

— Comme [illegible] venait !

— Huit [illegible] dans la douve !

— Sans compter les blessés.

— Ah ! sandiéou ! quelle grêle de horions ! C'était beau à voir. Et quand je pense que si nous avions pris franchement notre parti, comme des hommes, si nous avions jeté l'argent reçu à la tête de ce Peyrolles, pour nous mettre derrière Lagardère, Nevers ne serait pas mort ; c'est pour le coup que notre fortune était faite !

— Oui, dit Passepoil, avec un gros soupir ; nous aurions dû faire cela.

— Ce n'était pas assez que de mettre des boutons à nos lames, il fallait défendre Lagardère, notre élève chéri.

— Notre maître ! fit Passepoil en se découvrant d'un geste involontaire.

Le Gascon lui serra la main, et tous deux restèrent un instant pensifs.

— Ce qui est fait est fait, dit enfin Cocardasse. Je ne sais pas ce qui t'est arrivé depuis, ma caillou, mais moi ça ne m'a pas porté bonheur. Quand les coquins de Carrigue nous chargèrent avec leurs carabines, je rentrai au château. Tu avais disparu. Au lieu de tenir ses promesses, le Peyrolles nous licencia le lendemain, sous prétexte que notre présence dans le pays confirmerait des soupçons déjà éveillés. C'était juste. On nous paya tant bien que mal. Nous partîmes. Je passai la frontière, demandant partout de tes nouvelles, chemin faisant. Rien ! Je m'établis d'abord à Pampelune, puis à Burgos, puis à Salamanque. Je descendis sur Madrid...

— Bon pays pourtant.

— Le stylet y fait tort à l'épée ; c'est comme l'Italie, qui sans cela, serait un vrai paradis. De Madrid, je passai à Tolède, de Tolède à Cuidad-Réal ; puis, las de la Castille, où je m'étais fait malgré moi de mauvaises affaires avec les alcades, j'entrai dans le royaume de Valence. Capédédiou ! j'ai bu du bon vin, de Mayorque à Ségorbe. Je m'en allai de là pour avoir servi un vieux licencié qui voulait se défaire d'un sien cousin. La Catalogne vaut aussi son prix... Il y a des gentilshommes tout le long des routes entre Tortose, Taragone et Barcelone... mais bourses vides et longues rapières. Enfin, j'ai repassé les monts, je n'avais plus un maravédis. J'ai senti que la voix de la patrie me rappelait. Voilà mon histoire, mon pigeon.

Le Gascon retourna ses poches.

— Et toi, demanda-t-il, pécaïré ?

— Moi, répondit le Normand, je fus poursuivi par les chevaux de Carrigue jusqu'à Bagnères-de-Luchon, ou à peu près. L'idée me vint aussi de passer en Espagne ; mais je trouvai un bénédictin qui, sur mon air décent, me prit à son service. Il allait à Kehl, sur le Rhin, faire un héritage au nom de sa communauté. Je crois que je lui emportai sa malle et sa valise, et peut-être aussi son argent.

— Coquinasse ! fit le Gascon avec tendresse.

— J'entrai en Allemagne. Voilà un brigand de pays ! Tu parles de stylet ! C'est au moins de l'acier. Là-bas, ils ne se battent qu'à coups de pots de bière. La femme d'un aubergiste de Mayence me débarrassa des ducats du bénédictin. Elle était gentille et elle m'aimait ! Ah ! s'interrompit-il, Cocardasse, mon brave compagnon, pourquoi ai-je le malheur de plaire ainsi aux femmes ! Sans les femmes j'aurais pu acheter une maison de campagne où passer mes vieux jours ; un petit jardin, une prairie parsemée de pâquerettes roses, un ruisseau avec un moulin.

— Et dans le moulin une meunière, interrompit le Gascon. Tu es de l'amadou !

Passepoil se frappa la poitrine.

— Les passions ! s'écria-t-il en levant les yeux au ciel ; les passions font le tourment de la vie et empêchent un jeune homme de mettre de côté !

Ayant ainsi formulé la saine morale de sa philosophie, frère Passepoil reprit :

— J'ai fait comme toi, j'ai couru de ville en ville, pays plat, gros, bête et ennuyeux ; des étudiants maigres et couleur de safran ; des nigauds de poètes qui bayent au clair de lune ; des bourgmestres obèses qui n'ont jamais le plus petit neveu à mettre en terre, des églises où on ne chante pas la messe, des femmes... mais je ne saurais médire de ce sexe dont les enchantements ont embelli et brisé ma carrière ! enfin de la viande crue et de la bière au lieu de vin !

— A pas peur ! prononça résolument Cocardasse, je n'irai jamais dans cette bagasse de pays-là.

— J'ai vu Cologne, Francfort, Vienne, Berlin, Munich et un tas d'autres villes noires, où l'on rencontre des troupes de grands nigauds qui chantent l'air du diable qu'on porte en terre. J'ai fait comme toi, j'ai pris le mal du pays, j'ai traversé les Flandres, et me voilà !

— La France ! s'écria Cocardasse, il n'y a que la France, mon pétiou.

— Noble pays !

— Patrie du vin !

— Mère des amours ! Mon cher maître, se reprit frère Passepoil après ce duo où ils avaient lutté de lyrique élan, est-ce seulement le manque absolu de maravédis, joint à l'amour de la patrie, qui t'a fait repasser la frontière ?

— Et toi ? est-ce uniquement le mal du pays ?

Frère Passepoil secoua la tête, Cocardasse baissa ses terribles yeux.

— Il y a bien autre chose, fit-il. Un soir, au détour d'une rue, je me suis trouvé face à face avec... devine qui ?

— Je devine, repartit Passepoil. Pareille rencontre m'a fait quitter Bruxelles au pas de course.

— A cet aspect, mon bon, je sentis que l'air de la Catalogne ne me valait plus rien. Ce n'est pas une honte que de céder le pas à Lagardère, eh donc !

— Je ne sais pas si c'est honte, mais c'est assurément prudence. Tu connais l'histoire de nos compagnons dans l'affaire des douves de Caylus ?

Passepoil baissa la voix pour demander ceci.

— Oui, oui, fit le Gascon, je sais l'histoire. Lou couquin l'avait dit : Vous mourrez tous de ma main !

— L'ouvrage avance. Nous étions neuf à l'attaque, en comptant le capitaine Lorrain, chef des bandouliers. Je ne parle même pas de ses gens.

— Neuf bonnes lames ! dit Cocardasse d'un air pensif. Ils s'étaient tous relevés dans les fossés, tailladés, balafrés, saignés, — mais vivants.

— Sur les neuf, Staupitz et le capitaine Lorrain sont partis les premiers. Staupitz était de famille, bien qu'il eût l'air d'un rustaud. Le capitaine Lorrain était un homme de guerre, et le roi d'Espagne lui avait donné un régiment. Staupitz mourut sous les murs de son propre manoir, auprès de Nuremberg ; il mourut d'un coup de pointe, là, entre les deux yeux !

Passepoil posa son doigt à l'endroit indiqué.

D'instinct, Cocardasse fit de même en disant :

— Le capitaine Lorrain mourut à Naples d'un coup de pointe entre les deux yeux, là ! sandiéou, pour ceux qui savent et qui se souviennent, c'est comme le cachet du vengeur.

— Les autres avaient fait leur chemin, reprit Passepoil, car M. de Gonzague n'a oublié que nous dans ses largesses. Pinto avait épousé une madame de Turin. Le Matador tenait une académie en Écosse. Joël de Jugan avait acheté une gentilhommière au fond de la basse Bretagne.

(A suivre.)